

TRESSES INFORMATIONS



N° 176

MAGAZINE MUNICIPAL / septembre 2020



**Vivons !
Tout en nous protégeant
et protégeant les autres.**

AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville



OCTOBRE

Ven 23 A tire d'Aile, exposition et animations
au sam 31 Bibliothèque

NOVEMBRE

Ven 6 Balkan Kartet, concert
20h30, le Reflet

Ven 13 Piazzolla et l'immigration, concert
Automne musical
par la Communauté de Communes
20h30, le Reflet

Dim 22 J'aime pas les enfants, théâtre
Charivari des Mômes
par la Communauté de Communes
15h, le Reflet

Ven 27 Jimmy et ses soeurs, théâtre
19h30, le Reflet

DECEMBRE

Ven 4 L'après-midi d'un Foehn Version 1, théâtre
19h30, le Reflet

Participez à la création du café associatif de Tresses !

Lieu d'échanges et de débats, le café associatif repose sur un fonctionnement citoyen et une gestion écologique privilégiant le développement durable. L'élaboration de ce projet se fait avec les habitants dans une démarche participative qui vise à associer les Tressois dès les prémices du projet.

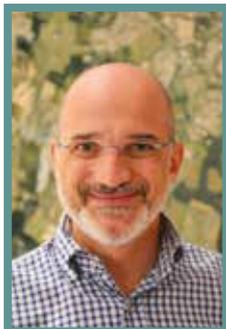
Vous souhaitez participer à la construction de ce projet ou tout simplement donner votre avis : répondez au questionnaire joint à ce numéro ou en ligne www.tresses.org

SOMMAIRE

Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Retour à l'école	p.8-9
Vie locale	p.10
Travaux de voirie	p.11
Bien vivre à Tresses	p.12
En direct du Conseil municipal	p.13
Environnement	p.14-15
Culture	p.16-17
Les associations tressoises	p.18 à 27
Tresses Pratique	p.28
Tribunes libres	p.30
Histoire de Tresses	p.31



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



EDITO

Chères Tressoises, chers Tressois,

Le virus Covid ne nous laisse pas de répit. Nous avons cru trop vite pouvoir l'abandonner derrière nous, comme s'il s'était agi d'une alerte sans lendemain. Nous avons accompagné nos malades, pleuré nos morts, désorganisé notre vie sociale. Puis, avec la force de résilience qui caractérise l'être humain, nous avons voulu, et c'est bien naturel, reprendre une vie normale, oublier les contraintes. Hélas, cela n'est pas encore possible.

Le virus est là, parmi nous, pour longtemps. Nous devons apprendre à vivre avec lui. Je rends hommage à toutes celles et ceux qui font preuve de prudence et de responsabilité au quotidien.

Ce ne sont pas les gestes de précaution qu'il nous faut oublier mais, pour quelques temps, notre douce insouciance. Les gestes qui protègent doivent devenir un automatisme de chaque instant. Il en va de notre santé mais surtout de celle de nos proches, des personnes plus fragiles. Certes la multiplication des tests entraîne automatiquement, comme artificiellement, l'augmentation du nombre de personnes contaminées. Certes la grande majorité des personnes contaminées ne présente pas de forme grave de la maladie et parfois même aucun symptôme. Mais le virus n'en n'est pas moins dangereux : les personnes gravement atteintes gardent des séquelles à vie tandis que les plus fragiles meurent. Et nos hôpitaux sont déjà saturés, avant même le début de l'automne et l'arrivée de l'épidémie saisonnière de grippe.

Pour continuer à vivre au temps du Covid et rouvrir les espaces publics, la Mairie a très vite établi des protocoles d'utilisation. Ce ne sont pas des contraintes édictées avec légèreté, que l'on pourrait contourner au gré des humeurs et des circonstances. Le virus se transmet en un instant, ne l'oublions pas. Je vous engage toutes et tous à respecter strictement les consignes : masque, gel, distance... Ce faisant vous vous protégez ; vous protégez vos proches.

Jamais nous n'avons été confrontés à pareil défi. Nos vies familiales s'en trouvent bouleversées. Les liens sociaux souffrent. La vie culturelle est malmenée. L'organisation politique de notre cité jongle entre confinement et réunions interdites. Les finances de la commune supportent seules un coût exorbitant de l'épidémie, déjà plus de 100 000 €.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut tous ensemble faire preuve d'imagination, de solidarité, inventer de nouvelles formes de sociabilité. Nous nous y employons et savons pouvoir compter sur les Tressoises et les Tressois qui ont déjà montré leur générosité lors de la fabrication des masques. La mairie prend ainsi régulièrement des nouvelles des personnes en situation de vulnérabilité. Nos manifestations publiques et privées sont adaptées, de même que les divers chantiers et projets.

Je remercie tous ceux, commerçants, artisans, agents publics, associatifs, citoyens... qui font vivre notre village malgré l'adversité.

Je vous souhaite de profiter pleinement de l'automne qui s'annonce tout en vous protégeant du Covid.

Christian Soubie
Maire de TRESSES

TRESSES EN IMAGES



Fête des associations : dans le respect des règles sanitaires, les associations ont vu passer un millier de participants.



Rentrée scolaire à l'école maternelle et ouverture d'une huitième classe.



Remise des livrets réalisés par la FCPE aux anciens CM2 désormais collégiens.



Réalisation d'un plateau ralentisseur avenue des Ecoles.



Remerciements aux couturiers qui ont confectionné les masques des Tressois pendant le confinement.



Cheminement sécurisé entre le parc de la Séguinie et l'avenue du Desclaud.



La salamandre très colorée a fait elle aussi sa rentrée à la maternelle aux côtés du nouveau toboggan.



Le clocher éclairé de bleu pour les Journées du Patrimoine.



Rue Pascal : après la réalisation d'un parking, pose de racks et d'un abri vélo pour les usagers de la ligne 407.



Comme chaque été, tous les mardis à Tresses, les activités de Cap 33 battaient leur plein.



Salle le Reflet : les gradins sont arrivés et pourront accueillir plus de 250 personnes (hors mesures de distanciation) .



Salle le Reflet : vue depuis le haut des gradins sur la scène de 200 m².

CONTACTS



Mairie

Hotel de ville :
5, avenue des Ecoles
BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
fax. 05 57 34 54 26
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Horaires d'accueil public

lundi 8h30-12h & 14h -17h30
mardi 14h -17h30
mercredi 8h30-12h & 14h -17h30
jeudi 8h30-12h & 14h -17h30
vendredi 8h30-12h & 14h -17h30
Samedi 8h30 -12h

**Permanences urbanisme
uniquement sur rdv par mail
ange.garilli@tresses.org**

lundi 8h30-12h
jeudi 14h -17h30

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib@fr

Bibliothèque

5, avenue des Ecoles
33370 Tresses

Annexe multimedia

1, place du Marronnier
33370 Tresses

Horaires d'accueil public

mardi 16h -19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi 16h-18h30
vendredi 16h-18h30
samedi 10h-13h

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
2, avenue des Ecoles
33370 Tresses
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce
7, avenue des Ecoles
33370 Tresses
05 57 34 10 77

Les Francas

Centre de Loisirs & Accueil Périscolaire

Place du Marronnier
33370 Tresses
Bureau 05 57 34 28 67
Centre de loisirs
05 57 34 23 36
Accueil :
Ecole maternelle 05 57 34 16 86
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

Crèche

association Vertelune
Directrice : Alexandra Sizur
1, Rés. Le Bourg
33370 Tresses
05 57 34 04 45

Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton
33370 Tresses
05 57 34 26 37
Fax : 05 57 34 12 08
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

A.C.D.B.

Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile, portage
de repas à partir de 65 ans
05 56 72 89 94

Déchèterie

05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
33370 Tresses
Horaires d'hiver (15 oct - 15 mars)
lundi 13h15-17h
du mardi au samedi 9h15-13h et
13h40-17h

La Poste

Accueil public
du lundi au vendredi 9h-12h &
14h-17h30
samedi 9h-12h
guichet : 05 57 34 50 45

www.tresses.org

Numéros d'urgence



SAMU 15	POMPIERS 18
GENDARMERIE	05.57.34.45.00
SOS MEDECINS	05.56.44.74.74
PHARMACIE	
DE GARDE	05.56.01.02.03

100 000 euros

C'est le coût porté jusqu'à présent par la Commune pour assumer les charges et les pertes de recettes liées à la crise sanitaire.

Nouveaux commerces et services

Miel d'apiculteurs de Tresses

Jean-Daniel et Anne Laügt
06 99 90 16 99.

Ostéopathe

Mathilde Blancquaert
07 64 62 36 92
mathildeblanc.osteo@gmail.com
Consultation sur RDV à domicile

The Seven Fresh Street Food

kebabs, assiettes, tacos, paninis, burgers
09 81 71 13 10
Galerie marchande

Le nez dans le gaz

La commune de Tresses possède plus de 35 km de réseau de distribution de gaz naturel qui alimentent plus de 1 051 clients. Cet été GRDF a vérifié la totalité du réseau de la commune, avec un Véhicule de Surveillance Réseau, dans le cadre de sa politique de sécurité.

Véritable laboratoire embarqué, ce véhicule est capable de repérer une odeur de gaz extrêmement faible et de la localiser avec une grande précision grâce à ses ordinateurs de bord, quel que soit le revêtement de la chaussée.

Les informations ainsi recueillies peuvent être communiquées dans les plus brefs délais à une équipe d'intervention pour effectuer les réparations sur le réseau, si nécessaire.



A Tresses, RAS !



Tresses se mobilise pour le don du sang !
D'août 2019 et août 2020, ce sont 462 volontaires dont 28 nouveaux qui ont donné leur sang.
(collecte Tresses et Pompignac).

ETAT CIVIL

NAISSANCES

CORRE Félix, Christian le 31/03/2020
LAGIERE Colette, Patricia, Brigitte le 10/04/2020
HOARAU Soan le 22/05/2020
CARRILHO Lyana, Maëva, Isabella le 13/06/2020
GROSBOIS Charlie le 22/06/2020
DEMPTOS Lola, Nathalie, Maryse le 05/07/2020
CAMPOS LIMA Giovanna le 07/07/2020
TRUNTZER Evan, Raphaël le 13/07/2020
CARDASSAY Lou le 19/07/2020
GUYRAD Cloé le 22/07/2020
MILAN Lyna, Alix le 14/08/2020

MARIAGES

LORENZO Cyril et KLYSZ Pauline le 29/08/2020
FRANCE Antoine et MORENO Magali, Marie, Lise le 05/09/2020

DECES

GRAFFOUILLE Jean-Claude le 21/06/2020
SIERRA Robert, Daniel le 21/06/2020
AUTEXIER épouse BAPTISTAL Anne-Marie le 14/08/2020



RETOUR A L'ECOLE



Il va nous falloir apprendre à vivre avec le virus et c'est ainsi que la rentrée scolaire s'est effectuée cette année dans un contexte d'épidémie et de mesures sanitaires.

Après, pour certains élèves, plus de 6 mois passés loin des bancs de l'école, l'Education Nationale a organisé la reprise et mis en place un protocole sanitaire allégé sur la distanciation physique mais mettant l'accent sur les gestes barrières : lavage fréquent des mains, aération des locaux, port du masque pour les adultes...

La rentrée a été bousculée par le Covid-19 et a contraint les services médicaux de l'Education Nationale et l'Agence Régionale de Santé à fermer plusieurs classes de l'école élémentaire. A l'école maternelle, trois ATSEM ont été confinées sans impact sur la santé des enfants et leur scolarité.

Services scolaires et ateliers du midi

Depuis la rentrée, l'ensemble des services périscolaires est opérationnel : les bus scolaires, la restauration et les accueils périscolaires du matin et du soir.

Les ateliers du midi reprendront dans quelques jours. Les enfants de l'école élémentaire retrouveront les petits samourais et les échecs avec un nouveau professeur... et, nouveauté, pourront cette année intégrer une chorale ou apprendre les gestes de premiers secours.

A la maternelle, les enfants découvrent les contes.

Encore plus de bio à la cantine

Le marché de restauration a été renouvelé et nous avons accru nos objectifs qualitatifs : 40 % de produits bio soit 2 repas par semaine, plus de 10 % de produits sous label (en plus du bio), davantage de produits locaux et d'approvisionnements en circuit court, un programme d'éducation nutritionnelle des enfants tout au long de l'année, un objectif « zéro déchets ».

La tarification de la pause méridienne qui englobe la restauration scolaire, les ateliers et animations du midi ainsi que l'encadrement entre midi et 13h30 évolue en cette rentrée. L'objectif vise plus de solidarité et une plus grande équité dans l'application de tarifs à la fois progressifs et proportionnels aux revenus des familles et non plus identiques.

Ce nouveau mode de calcul au taux d'effort permet une évolution progressive du tarif pour chaque famille en fonction de sa composition et de ses revenus.

Quel que soit le tarif appliqué, aucune famille ne paiera pleinement le coût de revient du service, la mairie continue de prendre à sa charge près d'un tiers du montant total.

Bientôt la réfection complète de l'école

L'année 2020-2021 sera une année de travaux à l'école maternelle puisque nous engageons le chantier de restructuration complète de l'école. Tout a été mis en place pour que cette période affecte au minimum le fonctionnement de l'école et les repères des enfants.

La nouvelle école sera plus lumineuse et bénéficiera de meilleures performances thermiques et acoustiques. Les espaces d'accueil des enfants ont été repensés et réorganisés pour être plus spacieux et plus confortables : salles de classe, réfectoire, dortoirs, hall d'accueil, salle d'activité, accueil périscolaire, préaux...

La crise sanitaire a retardé le projet mais nous espérons un début de chantier très prochainement.



Réorganisation des missions des agents communaux à l'école maternelle : encore plus de présence auprès des enfants

Les écoles de Tresses accueillent en cette rentrée 536 élèves. Un huitième enseignant a été nommé à l'école maternelle. La Commune a réorganisé l'occupation des locaux et installé cette nouvelle classe dans la salle de l'accueil périscolaire.

La Commune a revu en cette rentrée l'organisation des agents territoriaux au sein de l'école maternelle.

L'Education nationale préconise un poste d'ATSEM par classe de petite section et un poste pour deux classes de moyens et de grands. Avec 7 ATSEM pour 8 classes, l'école maternelle de Tresses est donc nettement au-delà de ce qui est préconisé.

La Mairie a suggéré à la Directrice de l'école, souveraine dans l'organisation du temps scolaire, la répartition suivante : une ATSEM à temps plein pour chaque classe accueillant des petites sections et une répartition des 4 ATSEM restantes dans les 5 classes de grands et moyens. Cela correspond à un peu plus d'une heure sans ATSEM pour une journée de classe soit une présence à 80 % du temps scolaire dans chaque classe.

Pour augmenter le temps de présence des ATSEM auprès des enseignants et des enfants, nous avons augmenté les effectifs consacrés à l'hygiène et à l'entretien des locaux.

C'est ainsi qu'en comparaison de l'an dernier, les ATSEM n'assurent désormais plus, sur le temps scolaire, certaines tâches comme le nettoyage des toilettes, du hall ou de la salle de motricité. D'autres agents en ont la charge.

Une partie de l'équipe était affectée à l'accueil des enfants au départ ou à l'arrivée des bus scolaires. Elle en est dégagée et désormais toutes les ATSEM sont présentes auprès des enseignants lors des accueils du matin et du soir.

Une charte pour une collaboration optimisée entre enseignants et ATSEM

En accord avec M. l'Inspecteur d'Education Nationale et avec l'appui d'un Conseiller Pédagogique de Circonscription, la Commune propose aux acteurs de l'école de travailler sur une charte des collaborations ATSEM / enseignants afin de repenser, d'optimiser et de clarifier collectivement l'organisation de l'école maternelle.

Ensemble, œuvrons pour faire de l'école un lieu d'épanouissement, d'autonomie et de réussite éducative.

Chaque année, les écoles de Tresses accueillent de nouveaux professeurs. Nous leur souhaitons la bienvenue.

D'autres, au contraire, vont enseigner ailleurs ou commencent une retraite bien méritée. En juin, ce fut le cas de Véronique Duverneuil. Elle a regretté de ne pouvoir inviter tous les parents et enfants qu'elle a accompagnés durant sa carrière mais a tenu à leur transmettre un petit mot :

Je tiens à dire au revoir à toutes les familles de Tresses que j'ai croisées et fréquentées pendant 27 ans et je les remercie pour toutes ces bonnes années partagées dont je garde d'excellents souvenirs.

Véronique Duverneuil



Frisou retrouve sa fresque !

En 1993, la Commune achète la propriété de Mme Frisou rue du Bourdieu afin de répondre aux besoins associatifs communaux en pleine expansion. Deux ans plus tard, le rez-de-chaussée de cette maison devient le siège de la toute jeune association «l'Atelier de poterie».

En hommage à cette famille de bergers, l'artiste-animatrice de l'atelier, Claudie Benitez lance dès 2005 le projet d'une fresque patrimoniale. Sous la houlette du président de l'association Louis Dalmas, enfants, adolescents et adultes travaillent à cette réalisation, inaugurée le 7 mai 2011.

Les associations ont depuis pris leurs quartiers aux Chais de Marès et l'ancienne propriété accueille désormais une résidence services seniors.

La fresque honore de nouveau la rue du Bourdieu, à l'entrée de la résidence les Jardins de Frisou et préserve ainsi une partie de mémoire patrimoniale et culturelle de Tresses.



Dans le cadre de ses travaux sur le frelon asiatique et son impact sur les pollinisateurs sauvages, le Dr Juliette Poidatz, biologiste de l'Université d'Exeter en Angleterre a engagé une étude sur le lierre situé au coin de l'église et du cimetière.

Les fleurs de lierres sont en effet une ressource de choix pour de nombreux insectes, mais attirent également des frelons à la recherche de nectar et de proies potentielles.

Afin de mener cette étude, le Dr Poidatz a installé cet été pendant 10 jours un piège à frelons pour évaluer la densité de frelons dans cette zone.

Etudier le frelon asiatique pour mieux le combattre

Elle devait revenir mi-septembre, une fois le bon stade de floraison du lierre atteint, pour filmer des inflorescences de lierre.

En raison de la crise sanitaire, elle a été rappelée par son Université et a dû rentrer en Angleterre, laissant son étude en suspens. Nous nous sommes toutefois donnés rendez-vous pour l'année prochaine !

Ses premières observations avaient confirmé la présence de nombreux frelons asiatiques mais aussi de frelons européens.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, prévenez la Mairie. Nous transmettrons une demande d'intervention à la Communauté de Communes et le nid sera neutralisé gratuitement.

TRAVAUX DE VOIRIE

Rue des Faures

Afin d'échanger collectivement sur les aménagements à réaliser rue des Faures, la Mairie a organisé deux réunions publiques de concertation. Dans la continuité de ces échanges, le projet a pu être adapté, en conciliant les attentes des riverains et les contraintes techniques du secteur.

Les travaux sont en cours de finition et comprennent la réfection de la chaussée, la matérialisation des stationnements sur chaussée afin d'apaiser la circulation et la création de trottoirs.

Avenue du Desclaud

Les travaux de l'Avenue du Desclaud entre les ronds-points de Marès et de Sénailhac ont été retardés en raison de la crise sanitaire.

Après la réalisation des trottoirs cet été, un séparateur central (franchissable par les cars et camions et en cas de danger) sera mis en place pour réduire la vitesse des automobilistes.



Rue du Bourdieu

La rue du Bourdieu est parfois le théâtre de comportements dangereux et il est nécessaire de l'aménager. Les riverains constatent des stationnements anarchiques sur les trottoirs qui obligent les piétons à marcher sur la route, des vitesses excessives et une circulation importante liée notamment à l'utilisation de cette voie comme itinéraire de délestage aux heures de pointe. Une réunion de concertation a été organisée le 8 juillet afin de répondre avec les riverains à ces problématiques.

Les travaux débiteront prochainement. Le projet prévoit des passages piétons, des stationnements ainsi que la réalisation d'une chicane et de trottoirs.

LE SAVIEZ VOUS ?

Plusieurs acteurs interviennent à Tresses pour financer et réaliser l'ensemble des travaux nécessaires au maintien en état des voies et par là même assurer la sécurité routière.

- *Les voies communales : elles sont majoritaires à Tresses et sont gérées et entretenues par la Commune. Certaines voies privées de lotissements peuvent être rétrocédées à la Commune qui en devient le gestionnaire. Elles passent donc dans le domaine public et perdent leur caractère privé. Cette rétrocession fait l'objet d'un vote en conseil municipal comme cela a été le cas depuis 2017 pour de nombreux lotissements.*

- *Les voies intercommunales comme l'avenue de Mélac, la rue du Bourdieu ou le chemin de Jolibois : leur entretien et les aménagements qui y sont réalisés relèvent donc de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais.*

- *Les routes départementales traversent la commune et sont de la compétence du Département de la Gironde. Il s'agit par exemple de la RD 936 ou de l'avenue des Bons Enfants dont la réfection a été réalisée il y a quelques mois par le centre Routier départemental. La Commune ne peut intervenir. En agglomération en revanche, les travaux de réfection ou la réalisation d'aménagements sont à la charge de la Commune après accord du Département (ex : travaux en cours avenue du Desclaud).*

- *Les routes nationales : l'Etat entretient les quelques centaines de mètres de la rocade bordelaise compris dans les limites de Tresses.*

BIEN VIVRE A TRESSES

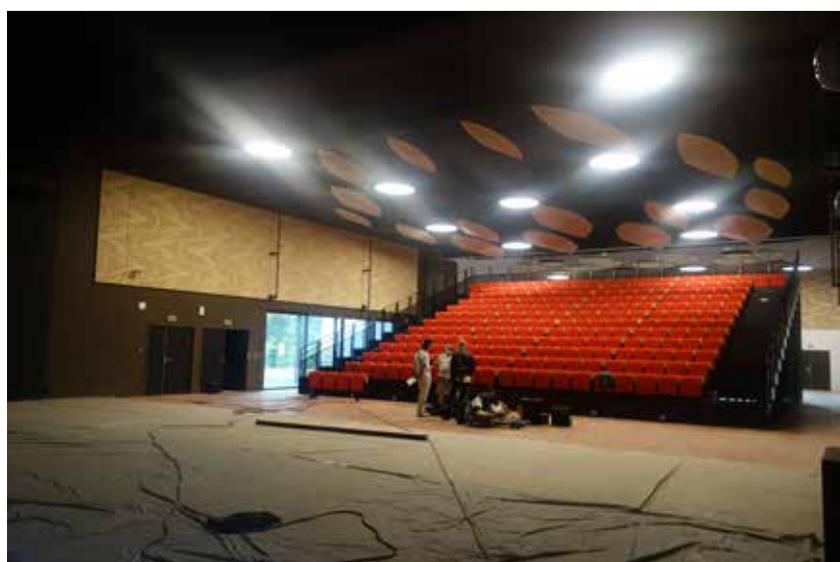
Quand nous sommes physiquement séparés,
la Culture nous rapproche.

Après une si longue attente, le chantier de la salle du Reflet touche enfin à sa fin ! Et il est bien dommage que ce soit alors même que nous sommes dans une grave crise sanitaire qui fragilise le monde du spectacle et la vie sociale et culturelle.

Nous sommes persuadés que la culture et avec elle le plaisir de rire, de s'évader, de se retrouver dans une même oeuvre artistique est un besoin vital. Nous souhaitons donc, malgré les incertitudes et les possibles annulations, vous proposer une offre culturelle de qualité.

Nous avons reprogrammé les spectacles que nous avons dû annuler et nous vous en proposons de nouveaux.

Parcourez le guide de la saison culturelle qui vous a été distribué il y a quelques jours ! Vous y trouverez sûrement votre bonheur !



Derniers calages et dernières finitions

En direct du conseil municipal

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes lors du **conseil municipal du 29 juin 2020** :

- Constitution des commissions municipales et élection des membres des commissions municipales.
- Désignation des membres de la Commission communale des impôts directs.
- Présentation du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais.
- Actualisation des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public pour les infrastructures et réseaux de communications électroniques.
- Instauration d'un abattement de taxe locale sur la publicité extérieure pour 2020 et tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour 2021.
- Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de délégation de la compétence transports scolaires.
- Indemnité de gardiennage de l'église.
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués.
- Demande de subvention au Département de la Gironde pour la salle des sports.
- Demande de subvention au Département de la Gironde pour l'acquisition d'équipements scéniques et de matériel cinématographique pour la salle Le Reflet.
- Bilan des cessions et acquisitions foncières 2019.
- Affectation du résultat 2019 et budget supplémentaire 2020 - budget annexe de l'assainissement collectif - budget annexe de la régie des transports scolaires - budget annexe des logements sociaux.

Les élus municipaux ont adopté la délibération suivante lors du **conseil municipal du 10 juillet 2020** :

- Election des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs.

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur www.tresses.org

Reprise des activités associatives dans le respect des mesures sanitaires et des dispositions réglementaires

Les associations de Tresses sont riches d'initiatives, de projets et de diversité. Elles participent pleinement au dynamisme et au cadre de vie de notre village.

A la sortie du confinement, les activités associatives n'ont pu reprendre en raison notamment du lourd protocole de désinfection mais, l'été passé, des protocoles signés entre la Mairie et les associations leur permettent de disposer des équipements communaux mis à leur disposition.

Ce sont ainsi plus d'une vingtaine de sites qui accueillent les activités sportives, culturelles ou de loisirs. Des jauges ont été définies afin de limiter la densité dans les salles à une personne pour 4 m². Les mesures d'hygiène et de distanciation sont à observer et le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos, à l'exception des temps de pratique sportive.

Sur décision préfectorale, l'accès aux vestiaires est interdit.

La Commune a équipé les salles de distributeurs de gel hydroalcoolique. La désinfection est assurée à la fois par la Commune et les associations. La Commune procède à un nettoyage quotidien et les associations assurent une désinfection après leur passage.

Ces conditions et mesures permettent la reprise des activités dans des conditions sanitaires optimales.



Fête des associations 2020

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète : l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) mais aussi toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent entre les organismes vivants et entre ces organismes et leurs milieux de vie. C'est un équilibre bouleversé par l'activité humaine qu'il faut protéger.

La commune de Tresses est composée aux deux tiers d'espaces naturels ou agricoles dans lesquels la faune et la flore cotoient les activités humaines.



La préservation de la biodiversité est un enjeu écologique majeur qui nous concerne tous, collectivités et citoyens.

La Commune mène de nombreuses actions afin de protéger et favoriser la biodiversité. En voici quelques-unes :

- **respect du rythme de la nature** en mettant en place un fauchage raisonné, en ne coupant pas les haies durant la période de nidification,
- **arrêt de l'usage de produits phytosanitaires** depuis plusieurs années,
- limitation de la **consommation d'eau** dans les espaces fleuris de la commune grâce à des essences résistantes et adaptées aux chaleurs, utilisation de broyat...
- **développement des espaces d'habitat** des espèces : arbres en décomposition, nichoirs à mésanges, semis de jachère fleurie, lutte contre les espèces invasives, plantation d'espèces indigènes,
- plantations d'un « **corridor écologique** » au parc Marès pour permettre à la faune de circuler et de se reproduire en sécurité,
- **extinction de l'éclairage public** de 00h à 5h du matin pour limiter la pollution lumineuse et respecter le rythme biologique de la faune et la flore,
- remise en état de la **mare du Carouge à miel**, écosystème fragile et complexe où cohabitent batraciens, oiseaux, insectes, reptiles...
- **enherbement du cimetière** et désherbage manuel,
- aménagement d'un **nouveau parc** à Marès...



Faucher autant que nécessaire mais aussi peu que possible !

La vie bat son plein dans les herbes folles des bords de routes et le fauchage intensif a des effets néfastes sur cet environnement riche : érosion des sols, appauvrissement de la biodiversité locale, disparition de certaines espèces.

Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats.



Le hérisson est un carnivore, allié de nos jardins, consommateur de limaces, d'escargots ou encore d'insectes.

Il n'est pas rare de le croiser aux abords d'une route, inconscient du danger, à la recherche de nourriture ou d'énergie captée grâce aux rayons du soleil.

A l'approche de l'hiver, période durant laquelle il va entrer en hibernation, il se prépare un abri. Vous pouvez l'aider à se le procurer : un simple tas de bois, de feuilles mortes ou de branchages peut lui permettre de nicher et d'hiberner sereinement dans votre jardin.

Le fauchage raisonné est une pratique qui permet aux routes et à la biodiversité de cohabiter en toute tranquillité.

Il se fait en plusieurs étapes. La première coupe complète intervient à la fin du printemps. Ce premier fauchage permet notamment d'éviter la prolifération de mauvaises plantes. Ensuite, les coupes partielles interviennent au début de l'automne.

Plusieurs principes sont respectés :

- pas de passage systématique si la hauteur d'herbe n'a pas d'incidence sur la sécurité,
- fauchage qu'à partir de 40 cm de hauteur d'herbe,
- pas de passage au-delà des 1,5 m d'accotement lors des deux premières fauches,
- pas de tonte trop rase (risque dévastateur des coupeaux d'élagueuse sur les talus),
- débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant sur ces milieux.



« *Ce qu'il y a de plus beau dans les cimetières ce sont les mauvaises herbes* ». Voici ce qu'aimait à dire le peintre Francis Picabia.

Tout le monde ne partage pas cette vision "artistique" de l'entretien de ce lieu de mémoire et comme souvent, il convient donc de trouver le bon équilibre.

Pendant des décennies, les pesticides ont été utilisés pour maintenir "propres" les allées du cimetière, propreté bien illusoire pourtant. Pas d'herbes certes, mais un sol contaminé, des eaux de ruissellement chargées de produits dangereux pour les habitants et les nappes phréatiques, et des conditions de travail risquées pour la santé des agents.

En favorisant désormais le retour de l'herbe dans les allées, la Commune vise l'embellissement du cimetière et souhaite en faire un espace moins minéral, propice au recueillement et à la quiétude. La nature retrouvée doit malgré tout être canalisée et le désherbage thermique, mécanique ou manuel est désormais utilisé. Nous reconnaissons que cette période de transition n'apporte pour le moment pas le résultat attendu mais nous y veillons.

Prenez de la hauteur le temps d'une exposition !

Une expérience unique, en immersion totale au milieu de spécimens naturalisés prêtés par le Museum de Bordeaux.

C'est à la Bibliothèque municipale de Tresses du 23 au 31 octobre.

Venez comme vous êtes,
venez A tire-d'aile !

Tout commence, vendredi 23 octobre à 19h, avec l'inauguration de l'exposition « A tire d'aile ! », proposée en partenariat avec le Museum de Bordeaux. Dans une ambiance qui bruisse des bruits de la forêt, venez découvrir quelles sont les espèces d'oiseaux qui volent dans la bibliothèque.

Grâce aux panneaux explicatifs, vous apprendrez les spécificités de chacune.

Sur des tablettes, des chants des oiseaux seront diffusés, saurez-vous les reconnaître ?

Venez participer en famille à notre quizz et profiter d'un moment agréable où jouer en apprenant, et inversement, est possible.

A tester sans modération !

Vous souhaitez poursuivre l'expérience et ne savez pas encore comment vous occuper pendant les vacances d'octobre ? Nous avons ce qu'il vous faut...

La bibliothèque vous propose un atelier de découverte des chants d'oiseaux animé par un médiateur du Museum. L'atelier est ouvert à tous, petits et grands (sur inscription).

En bref

Vous serez étonnés d'apprendre, entre autres choses, que les oiseaux communiquent entre eux, que leurs chants sont des mélodies complexes, souvent harmonieuses qui ont inspiré de grands compositeurs. Vous apprendrez également à observer, comprendre le comportement des oiseaux.

Et les tout-petits ? Ils ne sont pas en reste, une « chocothèque » spéciale « A tire d'aile ! » est prévue à leur intention. Dans l'environnement créé pour l'exposition, contes, mythes et histoires illustreront de manière originale la place qu'occupent les oiseaux dans l'imaginaire des hommes. Venez avec ou sans doudous, c'est le mercredi 28 octobre à 16h30 !

Pour conclure cette semaine de découverte, ce sont les enfants dès 6 ans qui sont attendus à la bibliothèque pour un jeu de piste au coeur de l'exposition et des livres de la bibliothèque. En équipe, relevez le défi !

Exposition « A tire-d'aile ! » en partenariat avec le Muséum de Bordeaux

Inauguration, tout public - vendredi 23 octobre à partir de 19h.

Atelier découverte « chant des oiseaux », tout public dès 7 ans - mercredi 28 octobre à 10h30, sur inscription.

Chocothèque, dès 3 ans - mercredi 28 octobre à 16h30.

Jeu de piste, dès 6 ans - samedi 31 octobre à 14h30 et à 16h, uniquement sur inscription.

Toutes les animations auront lieu à la bibliothèque.

Pour toute information et inscription, vous pouvez nous joindre au 05 57 34 04 24 ou à culture@tresses.org.

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées durant toute la durée l'exposition et pendant les animations.

PARCOURS LITTÉRAIRE & SPORTIF

Savez-vous qu'existe dans le parc de la Séguinie, un parcours de santé ?

Pour ceux qui ignoreraient ce qu'est un tel parcours, connu également sous le nom de parcours sportif, c'est une promenade ponctuée de différentes activités sportives, que vous menez à l'allure que vous souhaitez.

Du sport donc, mais pas seulement, car nous vous proposons de rythmer cette sortie avec des citations d'auteurs, des réflexions de sportifs amateurs ou professionnels, pour que l'exercice sportif soit une échappée belle du corps et de l'esprit.

Neuf panneaux seront installés en octobre dans le parc de la Séguinie le long du parcours santé.

Sportez-vous bien !

VENEZ CHOISIR DES LIVRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Parce que votre avis nous intéresse et que votre point de vue est unique, nous vous invitons à participer au choix d'achat de livres de la bibliothèque.

Nous avons demandé à notre libraire, Cécile, de la librairie Le Passeur, de vous présenter mardi 20 octobre une sélection de livres (romans, documentaires, bandes dessinées).

Et là, le plus dur commence ! Vous disposerez d'un budget de 200€ et vous devrez donc vous mettre d'accord avec les autres participants sur la liste des livres retenus. Est-ce que tout le monde sera d'accord avec vous ou devrez-vous argumenter pour défendre vos choix ?

Nous vous attendons mardi 20 octobre à 19h pour les livres adultes. Pour la jeunesse, il faudra attendre 2021.

Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport

Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste

A. Sabater 06 81 03 55 00

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

Football

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo

F. Scarabello 06.42.84.78.36

Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses

M. Martel randotresses_michel.

martet@orange.fr

Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness

S. Bazerolles 06.19.95.33.09

Tennis

S.Hérault 05.56.68.34.51

Yoga

N. Barrère 05.57.43.06.73

Yoga Elka

K. Viandon 06.89.56.65.17

Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses

M. Arnaud 06.13.36.00.94

Poterie

L.Dalmas 05.56.86.09.05

Rock in tresses

B. Philippeau 06.81.94.31.94

Art Danse studio

S. Baillet 06.87.84.40.44

Informatique

G. Beline 06.73.62.77.45

Ludothèque

Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

Club tarot

D. Brianceau db33.brianceau@orange.fr

Social & entraide

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Paroisse

Abbé Varachaud 05.57.34.13.23

Scouts de France

S. Viala 06 62 36 78 44

Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

FCPE

Emmanuel Survila

et Marie Medvied

fcpetresses@gmail.com

Autres

Comtesse Mélaç

Mme Dedieu 05.56.21.91.00

AMAP Tresses à table

C. Detriex 09.53.83.60.55

Culture & loisirs

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tressoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxeoak

JA. Biscaïchipy 06 82 41 94 44

Les Fils en liberté

F. Meunier 06 58 90 56 31

Chèque associatif Tressois
Date :
Valeur maximum de 20€*

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____

Association _____

* sous réserve de remplir les conditions. plus d'info sur: www.tresses.org

Tresses

Vous avez moins de 18 ans, Votre chèque asso' vous attend à la mairie

La commune de Tresses favorise l'accès aux pratiques associatives sportives, culturelles pour tous les jeunes habitants ayant moins de 18 ans. Elle a mis en place le dispositif du « **chèque associatif tressois** ».

D'une valeur de 20 € maximum, il vient en déduction de la cotisation de l'adhérent. Il peut faire valoir ce chèque auprès d'une **association sportive ou culturelle tressoise** ou de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais proposant une activité non dispensée sur la commune de Tresses.

Ce chèque est nominatif (un seul par an), ouvert aux Tressois de moins de 18 ans ou à ceux qui ont 18 ans dans l'année.

Il est disponible jusqu'au 30 novembre à l'accueil de la mairie.

Pour obtenir le chèque, il est nécessaire de remplir le formulaire de demande (disponible en mairie), de fournir une photocopie du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Tennis Club de Tresses

Une fois de plus les vacances sont passées trop vite. Heureusement, pour vous redonner le moral, le club de tennis de Tresses vous ouvre ses portes comme tous les ans ou presque puisque cette année nous devons respecter quelques contraintes liées à la COVID 19.

Respectons les gestes barrières et le port du masque en dehors des courts et nous pourrions continuer à jouer et à rester en bonne santé si nous pensons à utiliser le petit flacon de gel hydroalcoolique qui doit se trouver au fond de votre sac de tennis. Mais cela n'entame pas notre joie de retrouver les courts et notre nouveau moniteur.

Romain Augain ayant décidé de changer de vie, c'est Thomas Néry, toujours assisté de Jean Baptiste Croharé qui formera désormais les plus jeunes comme les plus anciens dont la motivation ne faiblit pas.

Pour compenser les cours de l'école de tennis qui n'ont pu être donnés pendant le confinement, des courts gratuits ont été dispensés du premier au 14 septembre.

Trois équipes tressoises ont participé aux finales de la coupe Caren à Arcachon en ce début de septembre, formules 60+, 65+ et 70+, preuve que nos anciens sont toujours dans les meilleurs.

Quelques dates à retenir qui vont jalonner notre saison. Dès le 27 septembre démarrage des championnats « Hiver » pour les catégories +35 ans, +45 ans, +55 ans et +65 ans.

Puis du 10 au 24 octobre, nous aurons le tournoi des jeunes, et le début du championnat de Gironde senior qui commencera dès le 11 Octobre.

Le tournoi open adulte, grand moment pour notre club se déroulera du 8 au 21 février 2021.

Le championnat des jeunes démarrera le 20 mars 2021.

Nous souhaitons à tous nos compétiteurs de porter haut les couleurs de notre Club.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour du tennis loisir ou du tennis compétition, vous pouvez nous joindre soit par l'intermédiaire du moniteur Thomas Néry au 06 85 15 94 99 ou de la Présidente Mme Sabine Hérault au 06 87 09 22 76.



Arcachon

Bourse aux vêtements

Devant l'ampleur de l'épidémie de coronavirus qui touche toute notre région, et suite aux décisions d'interdire nombre de manifestations de quelque sorte que ce soit jusqu'à nouvel ordre, la bourse aux vêtements automne-hiver prévue du 2 au 6 novembre 2020 n'aura pas lieu.

Rendez vous donc en 2021 pour la bourse d'été, qui, nous l'espérons, pourra voir le jour, et est d'ores et déjà prévue du 3 au 7 mai 2021.

Protégez vous bien et prenez soin de vous.
A bientôt dans de meilleures conditions.

Rando' Tresses



Séjour dans le Gers pour Rando'Tresses

Le dimanche 6 septembre, dès 7h, un groupe masqué s'est retrouvé à Tresses pour partir en bus vers le Gers.

Première halte à Marciac, grand lieu du Jazz où les meilleurs musiciens de la planète sont venus (et revenus...) pour animer depuis 1978, ce grand festival, pour le bonheur de 200 000 spectateurs annuels. Hélas

cette année, un certain coronavirus a entraîné l'annulation de cette manifestation. Le groupe a parcouru ensuite 15 km dans la campagne vallonnée.

Depuis l'abbaye de Flaran, le groupe a migré jusqu'à la capitale de l'Armagnac, Valence sur Baïse. Perchée sur un promontoire et cernée par des remparts, son accès s'est fait par la porte de l'Espagne et par une belle côte. La bastide est belle et son église flanquée de deux tours est majestueuse.

Une petite boucle de 17 km dans les Landes a permis d'admirer une des plus belles bastides du Sud-Ouest, la Bastide d'Armagnac fondée en 1291. Les maisons à colombages donnant sur la place royale en font toute l'originalité et le charme. Elle est dominée par l'impressionnante église forteresse.

Les 14 km du mercredi nous ont permis de visiter Condom, cité épiscopale, capitale de la Ténaréze et sa somptueuse cathédrale, puis un des plus beaux villages fortifiés de France, Larressingle. Beaucoup de gourmands ont également apprécié les produits du glacier local !

Pour terminer notre périple Gersoïse et ses 70 km de randonnées, une promenade de santé a eu lieu autour du lac de l'Uby et enfin un parcours plat... Notre séjour s'est terminé avec la visite de la ganadéria de Buros, son repas et son propriétaire conteur ont été un vrai moment de bonheur.



Le GO Patrick Gouiffès

Les fils en liberté



Pour cette nouvelle rentrée nous avons déménagé. Un peu à l'étroit pour nos activités l'année dernière, la municipalité a été à notre écoute et nous a proposé la salle du Marronnier pour un meilleur confort.

Celle-ci est plus vaste pour faciliter nos travaux de couture. L'accès est direct depuis le parking pour porter le matériel parfois lourd et une de nos adhérentes nous a gentiment récupéré une belle armoire pour stocker nos affaires.

Nous avons tout prévu pour pouvoir nous réunir sans prendre de risque, masque obligatoire, gel hydroalcoolique, distanciation, désinfection du matériel

Les conditions sont rassemblées pour une bonne année créative !

Les inscriptions sont toujours possibles et se font tout au long de l'année. Bien sûr les messieurs et les enfants à partir de 12 ans sont les bienvenus !

Renseignement auprès de Francine Meunier : 06 58 90 56 31

Mail : lesfilsenliberte.tresses@gmail.com

Instagram : [les_fils_en_liberte](https://www.instagram.com/les_fils_en_liberte)



Tresses Running - L'envie de courir !

Beaucoup ont découvert, à l'occasion de la période de confinement et des fermetures des gymnases, les plaisirs de la course à pied. Une bonne occasion de continuer, et de pratiquer le footing de manière régulière.

L'association Tresses Running sera ravie de vous accueillir pour rejoindre la communauté des Tresses Runners dans la joie et la bonne humeur. Cependant, nous attendons toujours l'accord de la Fédération Française d'Athlétisme pour reprendre normalement nos sessions « Run & Fun ».

Tresses Running

Actuellement les règles suivantes sont toujours à respecter :

- Ne pas courir en groupe de plus de 10 personnes,
- Maintenir une distanciation physique d'au moins 10 mètres avec les autres coureurs (une performance sportive en elle-même en ville mais qu'il est important d'essayer de respecter). Décaler ses horaires de sortie peut être une alternative.
- Si vous êtes dans un département vert, vous pouvez courir dans les parcs et jardins. Si vous êtes dans un département rouge, ils restent fermés, sauf dérogation.

Si vous n'avez plus fait d'activité physique depuis le début du confinement, reprenez en douceur pour réadapter votre corps à l'effort.

Vous retrouverez toutes les informations de l'association sur www.TressesRunning.fr

Et suivez-nous :

Facebook : Tresses Running,

Twitter : @tressesrunning,

Instagram : @tressesrunning,

YouTube : Tresses Running

Club cyclotourisme tressois

Malgré la chaleur de l'été, les cyclos du club ont fait preuve de beaucoup d'assiduité lors des sorties hebdomadaires.

Lors de la fête des associations, nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'inscription d'une nouvelle adhérente.

La semaine suivante, pendant 4 jours, 17 adhérents se sont rendus dans l'Aubrac, pays à l'espace préservé à perte de vue, connu entre autres pour l'élevage de la race éponyme, la coutellerie et le fromage de Laguiole.

Situé au Pont du Gournier, l'hébergement a été très apprécié. La qualité de la gastronomie locale également, et plus particulièrement le fameux aligot... !

Heureusement les parcours vélo concoctés par Claude S. nous ont fait brûler des calories... Le circuit d'une journée à la découverte des Gorges de la Truyère s'est révélé très éprouvant : 1 725 m de dénivelé positif sur 115 km.

Outre l'incontournable Laguiole, les villages de

Saint-Urcize, Nasbinals, Aubrac ont été le théâtre de pauses bien méritées.

Le 6 octobre, si les conditions sanitaires le permettent, nous nous rendrons dans le Langonnais, à Soussac, soit 125 km A/R à parcourir.

Nous clôturerons l'année par l'assemblée générale, le vendredi 11 décembre.

Michel PINET

06 31 29 22 12





Ecole de judo

Malgré le contexte sanitaire actuel, la rentrée de l'école de judo de Tresses, s'est très bien passée !

Afin de rassurer et de protéger au maximum nos pratiquants, nous appliquons à la lettre le protocole sanitaire mis en place par la Fédération Française de Judo ainsi que celui mis en place par la commune à destination des associations sportives. Tout le monde a repris le chemin du dojo au 13 avenue des Bons Enfants à Tresses, petits et grands ont été heureux de trouver ou retrouver le kimono, et de fouler le tatami avec les copains et les copines.

Cette saison, nous avons réorganisé nos créneaux horaires afin de proposer des séances adaptées à tous :

- MOTRIJUDO : enfants de 3 ans. (activités motrices liées au judo)
- JUDO ENFANTS : de 4 à 12 ans (initiation et apprentissage du judo)
- JUDO ADOS : loisirs et compétition (apprentissage et perfectionnement du judo)
- JUDO ADULTE : loisirs et compétition (programmes personnalisés suivant les objectifs de chacun : loisirs ou compétition)
- TAISO : gym japonaise (préparation physique, renforcement musculaire, cardio et stretching)
- PARAJUDO et JUDO ADAPTE : entraînement à destination des personnes en situation de handicap.

Les cours se remplissent en ce début de saison et c'est très positif car nous avons tous besoin de pratiquer afin de rester en forme et d'améliorer notre capital santé !

La pratique du judo et du Taiso est complète, elle apporte au corps et à l'esprit force et équilibre. En ces temps difficiles, il est important de bouger, le sport permet de rester en mouvement, de gérer nos émotions et donc de vivre sereinement !!!

Le judo et le taiso étant des sports individuels, nous prenons des inscriptions tout le long de l'année et il reste quelques places sur tous les créneaux donc n'hésitez pas à nous contacter et à venir essayer. (Séances d'essais gratuites)

Renseignement :

Fred Scarabello 06 42 84 78 36 ou notre page facebook ou notre site internet.

Hadjime !!!

LE YOGA AU DELÀ DE LA PRATIQUE POSTURALE.

Depuis des millénaires, la pratique du yoga a pour but ultime la liberté: nous libérer des tensions physiques, des perturbations du mental, de la souffrance...

Nous pouvons avoir mille raisons différentes qui nous amènent à découvrir le yoga ou continuer à développer sa pratique, mais au fond de nous, ce que nous voulons vraiment c'est découvrir qui nous sommes, et nous libérer de tout ce dont ne nous sommes pas, de ressentir cette joie de plénitude qui nous donne la connexion profonde avec tout ce qui existe.

Nous connaissons le yoga notamment par sa pratique posturale qui a été très répandue dans le monde oriental et occidental, dont les bienfaits sont nombreux et prouvés scientifiquement.

Selon les Yoga Sutra de Patanjali, avant d'arriver à la pratique posturale, les Asana, les premiers pas à suivre sont les Yamas et Niyamas. C'est ainsi que Patanjali nous invite à regarder de près notre relation avec les autres (Yamas) et aussi avec nous-même (Niyamas).

Les huit piliers ou principes du yoga en sanskrit sont :

Yama - Niyama - Asana - Pranayama - Pratyahara - Asana - Dhyana - Dharana - Samadhi

Les Yamas et les Niyamas sont des règles de vie, 10 au total, et chacun d'eux va nous permettre de faire face ou de remettre en question certains aspects de notre vie, de façon à en prendre conscience de l'impact de nos actions sur le tapis et au delà du tapis.

Je parlais de liberté et maintenant je parle de règles et discipline, est-ce que ce n'est pas contradictoire ? Le chemin pour aller vers cette liberté passe tôt ou tard par une certaine discipline, une responsabilité, celle de vivre pleinement et d'accepter le pouvoir de nos actions.

Je vous en donne un exemple, Ahimsa, le Yama de la non-violence. Sur le tapis, ceci veut dire de rester dans le respect du corps, de ne pas forcer, de ne pas se faire mal. Au delà du tapis, en plus de ne pas agir violemment, cela veut dire aussi de prendre le temps d'observer les effets de nos actions et de nos mots, ne pas nuire à soi-même et aux autres au travers de nos agissements et de nos paroles, ceci va aussi au-delà de l'humanité pour s'étendre à tous les êtres vivants et toute chose dans la nature car au final nous sommes tous ensemble sur la même planète. Cette tâche est très subtile et énormément puissante.

Une chose est certaine, que ce soit à travers une pratique posturale, méditative, spirituelle ou tout à la fois, plus vous entrez en contact avec le yoga, plus vous allez être en harmonie avec votre corps, votre esprit et tout ce qui vous entoure.

Chacun à son rythme peut, sans rien forcer, se donner l'opportunité d'aller explorer ces huit piliers du yoga, dans l'ordre qu'il le sent, car au plus profond, ils sont tous interconnectés.





Sport Fitness Tressois

Sport Fitness Tressois est une association qui propose de pratiquer une activité sportive dans une ambiance conviviale.

En cette rentrée 2020, malgré les conditions sanitaires particulières, nous vous proposons comme activités :

- Zumba : les lundis de 10h30 à 11h30 et vendredis de 19h à 20h avec Claire,
- Fitness renforcement musculaire les mercredis de 19h30 à 20h30 avec Julie,
- Dance kids les vendredis de 17h30 à 18h15 pour les 5-10 ans et de 18h15 à 19h pour les 11-15 ans avec Claire.

N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai dans une de nos activités !

Coordonnées : 06 19 95 33 09 - sportfitnessstressois@gmail.com -

Site : sportfitnessstressois.fr – Facebook : Sportfitness Tressois

ADEMA

ADEMA : ENFIN ENSEMBLE !

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, l'Adema, aura repris ses activités.

Bien entendu, la lutte contre la pandémie nous a contraint à anticiper et mettre en place un protocole sanitaire. Nous suivons également les directives de la Mairie en matière de sécurité sanitaire.

Pour cette saison 2020-2021, vous souhaitez pratiquer un instrument de musique, chanter, jouer en groupe, découvrir les Arts Plastiques ? Il est encore tout à fait possible d'y trouver une place et de vous inscrire, même en cours d'année.

Nous proposons pour les enfants comme pour les adultes :

- Éveil musical (4-6 ans)
- Atelier découverte d'instruments (6-8 ans)
- Pratique d'un instrument de musique (piano, guitare, violon, clarinette, batterie, chant...)
- Formation musicale (solfège)
- Atelier musiques amplifiées
- Atelier percussions pour enfants et adultes
- Atelier orchestre

- Chorale pour adultes
- Atelier Arts Plastiques pour enfants et adultes
- Atelier Steel Drums

Rappelons qu'un atelier Théâtre avait été mis en place en 2019/2020. Il est ouvert aux enfants, aux adolescents, et aux adultes.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Pour ce faire, vous pouvez joindre :

- Le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09
- Le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

Pour tout renseignement, vous pouvez également consulter notre site mis à jour : www.adematresses.fr

A bientôt !



AS Tresses Basket

Après plusieurs mois d'arrêt, on est heureux de pouvoir reprendre le chemin de l'entraînement. Espérons-le, celui du championnat. Face à la crise sanitaire, la fédération française de basketball a décidé de geler la saison 2019-2020. Par conséquent, aucune équipe n'aura la possibilité de monter ou de descendre de niveau. Cette saison pouvait être exceptionnelle : entre les deux équipes seniors, les équipes jeunes régionales et inter-départementales qui ont réalisé un très beau parcours.

Fin Juin, nous avons pu retrouver les partenaires de l'AS Tresses Basket, autour d'une visite et d'une dégustation chez un de nos partenaires viticoles.

La rentrée a sonné pour tous les jeunes et les plus anciens. Pour l'AS Tresses Basket aussi. En collaboration avec la municipalité, un protocole sanitaire est mis en place dans la salle, pour les entraînements et les matchs afin que ces moments soient les plus agréables pour tous.

Tout le mois de Septembre, les enfants nés entre 2005-2010 et qui souhaitent découvrir le basket pourront venir faire deux séances d'essai gratuitement. L'âge pour débiter le basketball est 5 ans, soit ceux nés à 2015.

Nous avons eu l'honneur et la chance de pouvoir organiser un super match le vendredi 11 septembre : JSA Bordeaux Métropole - Poitiers. Nous avons pu compter sur ces deux belles équipes, un public présent pour les soutenir et pour respecter les règles du protocole sanitaire.

Pour toutes les équipes confondues, le championnat reprendra le week-end du 26 septembre.

A noter dans les agendas, les samedis, à 20h (sous réserve de modifications avec le contexte actuel) :

- 26/09 : contre Châtelleraut Basket,
- 10/10 : contre Bordeaux Bastide,
- 31/10 : contre Niort
- 4/11 : contre CEP Poitiers

N'hésitez pas à suivre les actualités du club sur le site internet, mais aussi sur les réseaux sociaux.

En espérant vous retrouver à la salle des sports de Tresses, mais surtout prenez soin de vous.



La palette tressoise

Enfin la rentrée !

Nous retrouvons avec joie nos couleurs, nos pinceaux et nos camarades d'atelier.

La vie sociale reprend son cours sans oublier les gestes barrières.

Notre animateur Pascal VALLET, diplômé des Beaux-Arts de Bordeaux nous attend avec impatience.

Venez nous voir dès le 2 octobre à la « salle du tilleul » du Parc Marès avenue des écoles à Tresses :

Lundi de 14h30 à 17h30 et de 18h à 21h

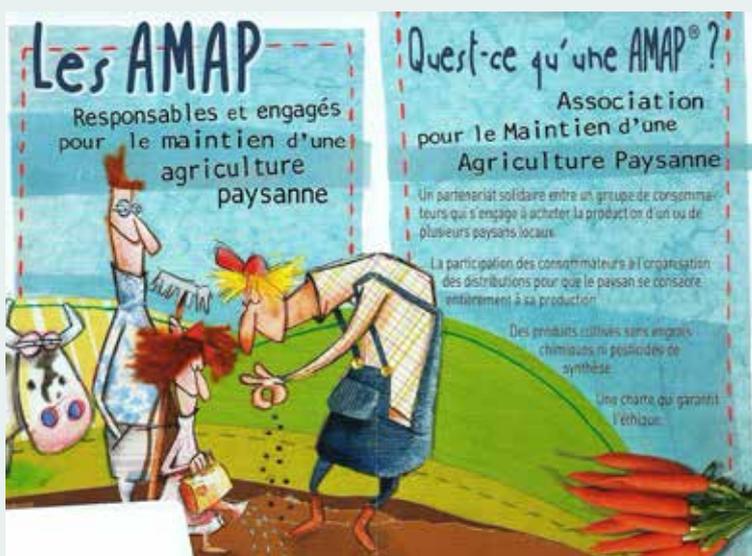
Mercredi de 14h30 à 17h 30

Vendredi de 14h30 à 17h30



Bord de mer - Jacqueline Raymond

Pour tout renseignement, appelez le 06 76 46 40 77 ou laissez un message à demray33@icloud.com



AMAP Tresses à table

A Tresses, les partenariats sont tissés avec des producteurs fidèles, éloignés d'un maximum de 100 km, qui nous fournissent légumes, oeufs, pain, fromage de chèvre, poissons, pommes, miel ou agneaux, en attendant que de nouveaux amapiens nous proposent d'autres produits...

Si vous voulez nous rejoindre, renseignez vous sur le site à l'adresse suivante:
<https://tressesatable.wixsite.com/tressesatable>

Ou sur l'application « cagette.net », ou en venant nous rendre visite un mardi soir, à partir de 18h30, à l'arrière de la salle de la fontaine, lors de l'une de nos distributions...
Nous vous attendons.



SEMOCTOM - GESTION DES DECHETS DECHETERIE

ZONE D'ACTIVITE DE TRESSES

05.56.21.19.79

Ouverture : du lundi après-midi au samedi

Encombrants, déchets verts (sauf souches), ferrailles, papiers, cartons, piles et batteries, huiles de Vidange, pneus...

Les dépôts des professionnels sont interdits

Sont exclus : Ordures ménagères, produits toxiques, gravats, amiante...

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site In-terne du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE - 25 passages ou 2,5 tonnes d'apports gratuits par an et par foyer.

DECHETS MENAGERS

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
- poubelle (verre) couvercle vert
- poubelle (déchets ménagers) couvercle bordeaux

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie

Rappel ELAGAGE : Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété privée en bordure de voie publique, gênent la circulation, la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous peine de ramassage par la fourrière (service payant).

VETERINAIRE

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD
Avenue de Branne - 33370 Tresses
Tél : 05.56.78.38.14

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE

CAUE Mme Van Der Elst le 3ème mercredi du mois
05.56.97.81.89 (sur rendez-vous) :

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 05 57 77 31 00

GENDARMERIE

Brigade de Tresses : 05 57 34 45 00

Service de pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

DÈS 16 ANS

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur 16ème anniversaire ou le mois suivant.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

PRESBYTERE

Abbé Michel VARACHAUD : 05.57.34.13.23

Permanence le vendredi de 10h à 12h

TAXI CONVENTIONNE

Xavier LABAT 06.87.04.16.68

DEFIBRILLATEURS

Vous pouvez sauver une vie !

Mairie de tresses

hall d'entrée

Salle des sports

côté infirmerie

Stade petrus

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

Salle Multisports de Pétrus

Espace d'accueil

Salle de la fontaine



PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet Médical Mélac	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
Cabinet Médical Bourg	
Dr FORMERY	05.57.34.17.95
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr FONTES	05.57.34.48.48
Dr HOUSSOU	05.57.34.06.79

CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

05.57.97.05.05

PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA,
Dr DE PRUNELLE, Dr BRINTET

PSYCHOLOGUES

Nadège BADET	06.99.96.29.99
Stéphanie LAURENT B	06.95.91.17.49
Veena MURDYMOOTOO	06.22.18.67.44
Aurore VAROQUI	06.82.96.29.46

KINESITHERAPEUTES

Julien GUINOT
et Sophie DORDOT MOREL 07.62.65.92.13

INFIRMIERES

Laurence GRAUX
et Stéphanie AUGÉ 07.50.25.53.48

PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Patrick GALABER	07.69.20.97.60
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

Aurore VIDEAU - Cabinet Médical Bourg
Irène MORPAIN 06.61.59.37.52

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE 06.46.14.86.20

KINESITHERAPEUTES

Philippe BAUDET, Dorothée HOUIS
et Marie-Aurélien PRIVAT 06.37.81.01.68
Danièle SWIATEK 05.57.34.01.07
David RUI 06.81.02.27.90
Sabrina BARDIN 06.28.64.03.69

ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Delphine THAVEL 05.57.34.21.14

OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Séraphin PISCIONE
et Grégory GONZALEZ 05.57.34.42.04
Marine GANON 07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX 07.81.75.06.94

DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSÉDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS 05.57.34.22.73

REFLEXOLOGUE REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES 06.03.00.52.28

SAGE FEMME

Céline ARRACHART 05 56 94 65 87

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET 06.84.82.84.23

PHARMACIENNE

Mme VIALLE-QUERIAUD 05.57.34.18.49

INFIRMIER(E)S

Patricia SARRIEAU 05.57.34.10.24
et Catherine MUNOZ
Linda LABUSSIÈRE 05.57.34.06.72
et Céline RAMIÈRE
Béatrice BARRA 05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI
et Maryème OUALI 07.87.86.66.86
Bruno KAHN 06.78.82.75.05
Véronique HATTON 06.43.94.54.94
Samira CHAARA 06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN 06 48 02 41 53
Sophie PENNEC 06 20 60 66 15

AMADE SANTE 05.56.06.09.89

OPTICIEN

Romain HAUGUÉL
Vision libre 06 30 52 61 62

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC 06 25 82 41 94

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22
CIRA/Renseignements administratifs	39 39

Tresses Ensemble

« Gouverner c'est prévoir ». Tout le monde connaît cette maxime ! mais, gouverner c'est aussi planifier, arbitrer, oser et parfois même décevoir.

Pour un élu, administrer une commune a cela de passionnant que cela touche à de très nombreux domaines du quotidien. Nous portons par exemple des projets d'investissement comme la construction de la salle du Reflet car nous sommes convaincus que l'accès à la culture permet d'élever l'âme et de mieux comprendre la diversité du monde. Nous engagerons dans les prochains mois le chantier de l'école maternelle pour offrir aux jeunes Tressois les conditions d'éducation leur permettant d'assimiler les enseignements et les valeurs de notre société.

Mais, au-delà de ces grands projets qui structurent un mandat sur plusieurs années, les sujets du quotidien, moins visibles, demeurent tout aussi importants. L'échelon communal est celui de la proximité et de ces problèmes qui parfois gâchent la vie des habitants : le nid de poule à la sortie de la rue, l'arbre dont les feuilles tombent dans le jardin, la route trop passante qu'il faudrait sécuriser, le dépôt sauvage sur le trottoir, la recherche d'un stage, l'aide financière alimentaire pour finir le mois...

Toutes ces demandes ont leur part de légitimité et pour y répondre, nous imposent un arbitrage au regard de leur opportunité mais surtout de l'intérêt général et de l'équilibre budgétaire de la Commune.

Dans un esprit constructif et dépassionné, nous étudions toutes ces demandes. Cela nous impose de faire des choix en responsabilité. C'est ainsi que les aménagements de la rue des Faures ou de la rue du Bourdieu ont été réfléchis avec les habitants puis leurs demandes étudiées au regard de leur faisabilité technique.

Certains contestent nos orientations au prétexte du « toujours plus » ou du non moins fameux « on a toujours fait comme ça ! ». Tresses est reconnue et appréciée par ses habitants pour son dynamisme. C'est une commune qui avance, propose, anticipe et innove. Nous ne nous contentons pas des acquis et cherchons à nous renouveler, y compris dans l'organisation des services municipaux.

C'est ainsi par exemple que nous avons souhaité réorganiser les missions des agents territoriaux affectées à l'école maternelle.

Nous recentrons les missions des ATSEM en les remplaçant en classe auprès des enfants et nous

confions à d'autres agents les missions de nettoyage qu'elles effectuaient durant le temps scolaire.

Cette mutualisation représente environ une heure de temps de classe durant laquelle l'enseignant des grands et des moyens, en apprentissage de l'autonomie, est seul dans sa classe (les petites sections ont une ATSEM à plein temps). D'autres écoles aimeraient avoir autant d'effectifs affectés auprès des enfants par leur commune.

Nous avons expliqué aux représentants de parents auto désignés, conduits par un colistier de la minorité, ce choix de rationalisation et de réorganisation. Sans succès, mais aussi sans surprise, puisque la minorité orchestre cette contestation et utilise ce questionnement légitime des parents d'élèves pour tenter de déstabiliser la majorité municipale.

Dépassionnons le sujet et avançons pour le bien des enfants, pour le bien de Tresses.

Les élus de « Tresses Ensemble »
www.tressesensemble.com
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>
tresses.ensemble@orange.fr

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 22 élus de Tresses Ensemble et aux 5 élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs signataires.

Nouvel Elan Tressois

Chères Tressoises, chers Tressois, chers parents d'élèves.

En cette période de rentrée nous pouvons faire un bilan des 7 mois passés depuis les élections municipales.

À bien regarder les programmes des deux listes en concurrence pour les municipales de mars 2020, vous aviez découvert un grand nombre de points communs entre les différentes propositions des deux équipes. Parfois, cela semblait être bonnet blanc et blanc bonnet. La participation citoyenne était au coeur des programmes et tout le monde semblait vouloir écouter l'avis des citoyens pour prendre des décisions.

Qu'en est-il réellement ?

Tous les parents d'élèves le savent aujourd'hui, une huitième classe de maternelle a ouvert (nous l'avions prédit depuis plus d'un an mais le maire nous avait dit que les néo tressois n'étaient pas des primo-accédants car les terrains sont trop chers et qu'ils n'avaient donc pas d'enfants en bas âge...). Le maire et son équipe ont choisi de ne pas recruter une ATSEM pour assister l'institutrice de la huitième classe.

Les parents d'élèves se sont immédiatement mobilisés pour alerter la municipalité des conséquences de ce choix unilatéral. En effet des enfants de cet âge-là ne peuvent évoluer en parfaite autonomie sans l'aide pédagogique et technique d'une ATSEM, primordiale à leur encadrement.

Par ailleurs, les ATSEM gèrent également le repas à la cantine, le ménage des classes,... Le travail de la huitième ATSEM devra donc être effectué par les 7 autres ATSEM.

Malgré déjà deux entretiens avec la première adjointe, la cheffe de cabinet du maire et le directeur général des services, rien ne change. L'argument avancé par la municipalité est économique, il n'y aurait pas le budget pour un salaire d'une ATSEM (environ 30 000€, charges comprises par an).

Pourtant, si vous regardez le programme de la majorité en place, il est écrit noir sur blanc « être toujours à l'écoute des représentants des parents », « être attentif aux débats et aux propositions des conseils d'école », « prioriser les actions éducatives », « la place accordée à l'éducation, aux conditions de l'enseignement scolaire et d'accueil des enfants est fondamentale pour leur avenir ». Voilà de très belles phrases extraites du programme de campagne de mars 2020 du maire et de son équipe. La municipalité en place depuis 1977 a toujours clamé haut et fort que l'éducation est une priorité.

Visiblement ce n'était que des mots, puisque pour une question de budget, le maire et son équipe ont choisi de ne pas engager une ATSEM. Ils ne sont donc pas à l'écoute des parents, et ne font pas en sorte que les conditions d'accueil des enfants soient les meilleures possibles pour leur avenir.

4 millions d'euro viennent d'être investis pour la réalisation de la salle Le Reflet et la municipalité n'est pas capable de dégager 30 000€ de son budget pour une ATSEM ? Ne se moque-t-on pas des Tressois et des enfants Tressois ?

Toujours dans le même document de campagne de mars 2020 vous pouvez lire de la main du maire « il importe de savoir à qui l'on a affaire, de s'assurer que les candidats parlent vrai, qu'ils sont à la hauteur de la confiance que mettent en eux les électeurs ». Voilà, vous avez un magnifique exemple de promesses de campagne bafouées par la municipalité moins de 7 mois après avoir été élue.

Pouvons-nous imaginer que le choix de ne pas prendre une huitième ATSEM s'est fait par manque de personnel qualifié ? Eh bien non, au contraire, le maire et sa majorité ont « remercié » une jeune ATSEM diplômée, tressoise de surcroît, qui travaillait depuis 6 ans dans l'école de Tresses et qui était très appréciée du corps enseignants des enfants et des parents. Étrange, n'est-ce pas ? Y aurait-il un lien avec le fait que sa sœur soit conseillère municipale du Nouvel Elan Tressois ?

Les élus et membres du Nouvel Elan Tressois
www.nouvelelantrois.com
Facebook : [nouvelelantrois](https://www.facebook.com/nouvelelantrois)
Tel : 06.95.97.78.93

Histoire de Tresses

Des boîtes à soufrer



Ces boîtes sont apparues avec l'épidémie d'oïdium en 1850.

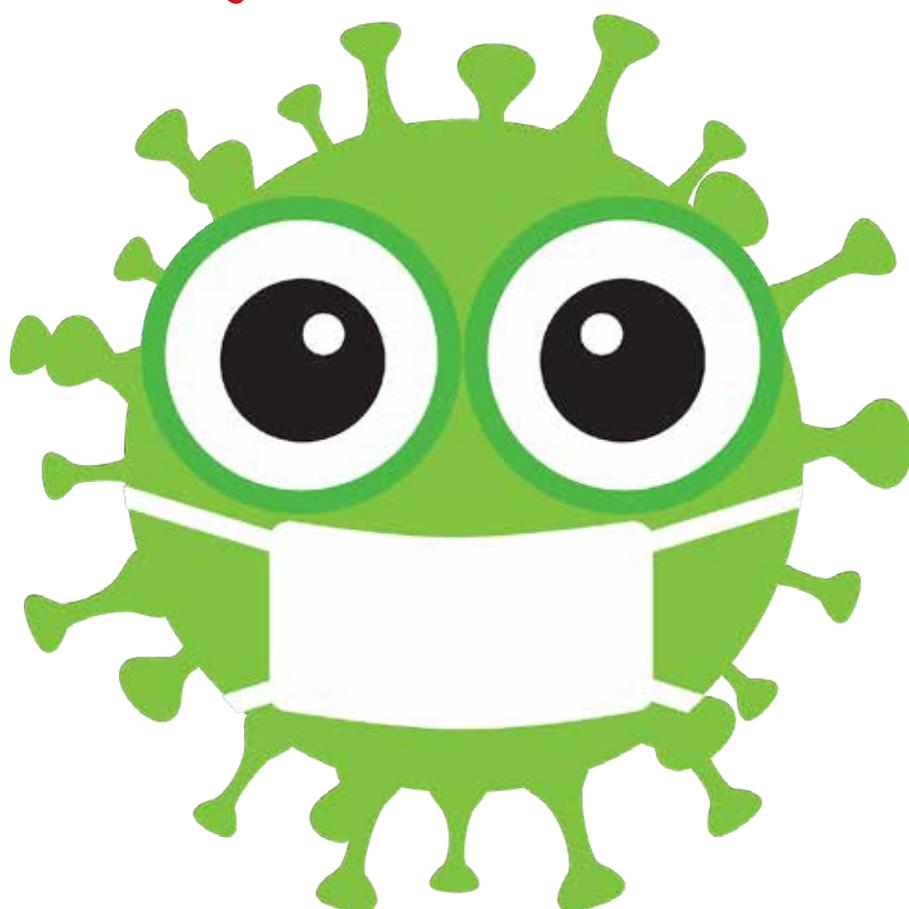
« Les instruments les plus primitifs pour répandre le soufre dans les traitements, sont les boîtes à soufrer. Le modèle le plus élémentaire est la boîte sablier en fer blanc, tronconique de 20 cm de hauteur. Le haut de la boîte mesure 5 cm de diamètre ; elle possède un couvercle que l'on soulève pour introduire le soufre. La partie inférieure de la boîte mesure 9 cm de diamètre ; elle est bombée et percée de nombreux petits trous comme une passoire. » L'outillage traditionnel de la vigne et du vin en Bordelais par Jean-Pierre Hieret - P.U.B 1986

En ce XXI^{ème} siècle où la viticulture bénéficie des dernières avancées de la technologie, nous ne pouvons que penser au travail difficile de nos anciens qui « soupoudraient » à la main leurs vignes pendant de longues heures afin de les protéger des maladies qui les menaçaient.

Lucien DELUGA †

** L'oïdium, aussi appelé « maladie du blanc » est un champignon qui s'attaque aux cultures du potager, du verger et du jardin ornemental. Cette maladie cryptogamique se caractérise par un feutrage blanc qui apparaît sur les feuilles, les boutons floraux et les pousses.*

Port du masque
obligatoire
à moins de 50 m
des écoles, des établissements
sportifs et culturels*



*médiathèque, bibliothèque, salle des sports, complexe de Pétrus...

Arrêté préfectoral du 14 septembre 2020 imposant le port du masque
pour les personnes de 11 ans et plus.